



Informations de la semaine

Action Handicap Estrie
172, rue Élane C.-Poirier
Sherbrooke Qc J1H 2C5

Tél.
819 821-4245
Cell :
819 993-1434

Email
ahe1986@hotmail.com
Sonia Côté



Prochain CA d'AHE
Le 19 décembre 2014
9 h 30

Comité
RECONNAISSANCE
Le 15 janvier 2015 13h

Dossier Transport adapté

Infos

France Croteau
Coordonnatrice du RUTASM



Reportage sur coupures de la STS : résidence de 5 personnes handicapées intellectuelles :

<http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/sherbrooke/archives/2014/12/20141202-191855.html>

MISE À JOUR (Matv) poste communautaire vidéotron canal 10 : entrevue avec France Croteau RUTASM, un chauffeur et un étudiant, et M. Bruno Vachon prés. de la STS. <http://matv.ca/sherbrooke/mes-emissions/mise-a-jour-sherbrooke>

Du 3 déc. au 7 déc. 2014 :

mercredi : 19 h et 23 h.

jeudi : 8 h 30, 11 h 30, 17 h, 19 h 30 et 23 h 30

vendredi : 11 h, 20 h 30

samedi : 11 h

dimanche : 7 h, 11 h, 16 h, 18 h 30, 23 h.

Maxi-Club retour à la normale :

Téléjournal 18h Radio-Canada Estrie 2-12-14 à **15:37** : porte à porte chez Maxi-Club rétabli.

http://ici.radio-canada.ca/emissions/Telejournal_Estrie/2014-2015/

La Tribune 3 déc. 14 Jonathan Custeau p. 36 «Le transport adapté s'arrêtera à la porte de Maxi-Club»



AHE a fait l'acquisition de se livre intitulé « Apprendre à recevoir », ce nouveau volume de 246 pages saura vous accompagner dans vos démarches visant la diversification des sources de financement de votre organisme sans but lucratif.

L'auteur possède une grande expérience en matière de recherche de financement, d'implantation de programmes de dons planifiés et connaît très bien la réalité des organismes communautaires, associatifs et coopératifs du Québec.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez l'emprunter à AHE



Protecteur du citoyen Faits saillants de l'année 2014

<http://ofsys.com/T/OFSYS/SM2/2/S/F/fr-CA/4336/12857/jAFKhk3C.html>

Bonjour,

Voici un superbe bureau de secrétariat à donner. Vous devez aller le chercher à la date convenue. Voici la photo du 2e meuble de la réception : 71 po. de longueur, 30 po. d'hauteur, 20 po. de largeur. Ces deux meubles peuvent être mis en U (j'ai un morceau de bureau, une planche de mélamine de 24 po. de largeur par 48 po. de longueur). Laissez-moi savoir si ceci vous intéresse et je vous dirai quand venir les chercher (vers ou le 11 décembre) et prévoir au moins 2 personnes pour le déménagement.

Vous contacter : Hilda Ashikian, Réceptionniste, Gestion MD Limitée, compagnie de l'AMC, 520-2665, rue King Ouest, Sherbrooke QC J1L 2G5, (819) 566-8240 / 1-800-584-9881, Télécopieur : (819) 566-8291, Hilda.ashikian@cma.ca



Bonjour,

Un tout nouveau site web pour la campagne de défense collective des droits. <http://defensededroits.blogspot.ca>

À visiter! À faire connaître! Vous pouvez même y contribuer!

L'austérité fait des ravages, les droits de toute la population sont en danger et ils se défendent collectivement !

Indexation des prestations d'aide financière de dernier recours

QUÉBEC, le 26 nov. 2014 /CNW Telbec/ - Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais, a annoncé que les prestations d'aide financière de dernier recours seront indexées de 1,06 % au 1^{er} janvier 2015. Ce taux d'indexation, identique à celui applicable au régime d'imposition des particuliers, correspond à la variation de l'indice des prix à la consommation du Québec, excluant l'alcool et le tabac.

« L'indexation confirmée aujourd'hui permettra au gouvernement du Québec d'augmenter de 30 millions de dollars l'aide versée annuellement aux personnes prestataires d'une aide financière de dernier recours. Cette indexation permet d'assurer une cohérence entre les montants qui leur sont versés et l'augmentation de l'indice des prix à la consommation », a expliqué le ministre Blais.

À titre indicatif, la prestation de base d'un adulte seul, sans contraintes, prestataire du Programme d'aide sociale, passera de 610 \$ à 616 \$, alors que celle d'un adulte seul, prestataire du Programme de solidarité sociale, passera de 927 \$ à 937 \$.

Les personnes prestataires ont également la possibilité de participer aux mesures actives d'emploi. Ces mesures variées permettent aux personnes prestataires de développer leur employabilité et d'augmenter leur revenu disponible, que ce soit par l'acquisition d'un revenu de travail ou par l'obtention d'une allocation d'aide à l'emploi pouvant atteindre 195 \$ par mois. Il est clairement démontré que le fait de participer à des mesures d'emploi contribue non seulement à hausser le revenu disponible, mais également à accroître de 50 % les chances d'intégrer le marché du travail.


Source :

Julie White
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Emploi
et de la Solidarité sociale

Tél. : 418 643-4810  418 643-4810

Renseignements :

David McKeown
Direction des communications
Ministère de l'Emploi
et de la Solidarité sociale

Tél. : 418 646-0425  418 646-0425, poste 61087